

La solidarité entre régions avancées et régions périphériques

Autor(en): **Alavedra i Moner, Macia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **47 (1989)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-139834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La solidarité entre régions avancées et régions périphériques

Macia Alavedra I Moner,
*Ministre de l'Industrie et de l'Energie,
du Gouvernement de la Catalogne*

A la question : « Que peut-on faire à partir d'un gouvernement régional pour appuyer l'industrie et développer l'économie ? » je voudrais répondre en apportant la contribution pratique tirée de l'exemple catalan.

La Catalogne possède la compétence au niveau de l'industrie dans le cadre économique général de l'Etat espagnol. C'est une région qui fait sa politique industrielle (même si nous sommes reconnus en tant que *nation* au sein de L'Etat espagnol, je prends le mot *région* au sens économique).

En quelques chiffres, voici comment se présente la Catalogne. Elle représente 6% du territoire de l'Espagne, et comprend un peu moins de 16% de la population, pour 30% du produit industriel espagnol. C'est donc indiscutablement la première région industrielle de l'Espagne, mais c'est également une région industrielle dans l'Europe.

La politique macroéconomique (inflation, investissement, etc.) dépend certes de la politique de l'Etat, mais nous sommes en mesure de faire une politique qui a son importance sur la structure des entreprises et qui peut véritablement améliorer leur compétitivité.

Depuis la présence de l'Espagne dans la CEE, l'économie espagnole a assez bien réagi. Les grandes magnitudes macroéconomiques ont subi une évolution généralement positive. Le chômage est évidemment beaucoup trop élevé, mais les chiffres officiels ont peu à voir avec la réalité, vu que nous avons une économie submergée qui est très importante (tout au moins semblable à celle de l'Italie) et qui altère par conséquent les pourcentages officiels qu'on peut donner du chômage. A noter au passage que nous avons eu un débat au Parlement espagnol sur l'économie submergée; curieusement, par ce débat, nous avons apporté une reconnaissance officielle à ce type d'économie, le but étant de la faire surgir à la surface, avec l'appui de mesures fiscales efficaces.

La balance commerciale de nos produits industriels a évolué de manière moins positive; le déficit a considérablement augmenté. Nos exportations vers l'Europe ont augmenté, mais les importations de produits des autres pays de la Communauté vers l'Espagne ont encore plus augmenté. Ceci était prévisible, conséquence de notre entrée dans la Communauté. La demande espagnole a été très forte en 1986, en 1987, en 1988; elle a fait marcher notre industrie, mais en même temps beaucoup de produits ont été importés. Cette augmentation très forte des importations n'est pas grave: nous avons de grandes réserves de devises, les entrées de capitaux ont été très fortes, la balance des services est très favorable à l'Espagne à cause du tourisme (l'Espagne est le premier pays européen quant au tourisme) et ceci compense le déficit de la balance commerciale de produits industriels.

La première préoccupation du gouvernement de la Catalogne, qui est donc une région industrielle, est la compétitivité de nos entreprises dans la perspective du Marché unique de 1992. Trois axes fondamentaux retiennent notre attention :

- L'innovation technologique
- Le design industriel
- L'internationalisation.

L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Nous nous orientons vers la création d'infrastructures qui permettent aux entreprises l'accès à la technologie et aux nouvelles technologies. Avec une caractéristique qui peut être semblable au nord de l'Italie. Il s'agit non seulement de la recherche dans des activités de pointe, mais également d'aider à l'introduction des nouvelles technologies dans les industries (même traditionnelles) et dans des produits mûrs. La révolution technologique que nous vivons actuellement, et qui est véritablement une révolution, comporte une transformation de toute la production et également des produits mûrs, comme le textile ou certaines activités métallurgiques, activités qui sont ainsi renouvelées et qui acquièrent une nouvelle compétitivité.

Dans ce sens, nous faisons un effort très important de création d'un réseau de laboratoires, principalement un laboratoire central d'essais et d'investigations (inauguré au mois de mars 1988). Nous le faisons dans la perspective de son homologation par Bruxelles, afin qu'il puisse permettre et faciliter la libre circulation des produits dans le Marché unique. Actuellement, il y a encore beaucoup de barrières technologiques et d'homologation. La baisse des droits de douane a été compensée partout en Europe (il y a des experts *formidables* toujours prêts à créer de nouvelles barrières) par les normes de sécurité et les homologations. Quand un produit, provenant d'un autre pays, rentre sur un nouveau marché, on prend mille précautions pour les normes de sécurité, on regarde si c'est un produit qui vient du sud de l'Europe, on l'envoie au laboratoire, on le laisse en observation pendant six ou douze mois...C'est une façon bien connue de décourager les exportations, et par conséquent de limiter le commerce international. J'espère vraiment qu'un des objectifs du Marché unique sera de faire disparaître non seulement les droits de douane, mais également les barrières technologiques et d'homologation, et de permettre que se réalise finalement ce que prévoyait le Traité de Rome, à savoir la libre circulation des capitaux, des biens et des personnes.

Nous essayons de créer des centres de recherche et de technologie appliquée pour nos entreprises textiles, métallurgiques, chimiques et pharmaceutiques. Nous avons fait un centre de technologie appliquée, un centre de microélectronique, un centre de nouveaux matériaux, un centre d'intelligence artificielle et un centre d'application du laser. Tout ceci a été fait dans le cadre d'une grande zone technologique, connue sous le nom de zone technologique DEL VALLES, près de Barcelone, qui est une espèce de grand parc technologique que nous sommes en train de créer, avec comme caractéristique qu'il est placé au milieu d'une zone déjà très industrialisée. Généralement, les parcs technologiques ont été placés dans des zones avec une qualité de vie exceptionnelle, un bon climat, une infrastructure

touristique importante, afin de créer un pôle d'attraction et d'attirer les investissements industriels de pointe et de recherche.

LE DESIGN INDUSTRIEL

La valeur ajoutée que peut apporter le design industriel à des produits n'est pas du tout négligeable. La Catalogne a une tradition importante dans ce domaine. Par design industriel, nous entendons non seulement le côté esthétique et culturel, mais aussi la formalisation de tous les éléments qui intègrent un produit, avec les conséquences que le design peut avoir sur les processus de production, sur le coût, sur la fonctionnalité du produit.

Nous avons déjà aidé un centre de design dans la ville de Barcelone. Et au point de vue de la projection internationale de notre design, nous venons d'inaugurer à Milan la foire itinérante du design catalan, qui se déplacera ensuite dans plusieurs grandes villes du monde entier.

Un autre de nos projets est une école de design industriel textile.

L'INTERNATIONALISATION

Quelques chiffres. Du total des investissements étrangers qui se font en Espagne, le tiers se fait en Catalogne. Si nous prenons les investissements étrangers industriels, le 48 % se fait en Catalogne (je néglige les investissements financiers et commerciaux qui se font plutôt à Madrid). Et si nous prenons les investissements japonais, le 85 % se fait en Catalogne. Une des façons d'attirer les investissements japonais a été de créer une école japonaise à Barcelone, parce que la grande préoccupation des exécutifs japonais est de savoir dans quelle école ils vont envoyer leurs enfants. Cette initiative a porté plus de fruits qu'une quelconque campagne de promotion.

Notre politique face aux investissements étrangers est une politique d'accueil et de bienvenue. On entend quelquefois des critiques chez nous, disant que tous les centres de décisions vont dépendre de New York, Paris ou Tokyo. Dans la perspective du Marché unique, il revient au même que les investissements étrangers se fassent en Catalogne ou en Ecosse, à ceci près que s'ils se font chez nous, ils donnent du travail à toute une industrie auxiliaire, à une industrie d'équipements, ils créent des postes de travail, et en même temps ils laissent des gens formés et de la technologie.

Ce que nous devons développer, c'est la représentation de nos entreprises sur le marché international, non seulement avec des ventes mais aussi avec des délégations commerciales et avec des implantations industrielles. L'industrie catalane s'est créée en pensant au marché espagnol, dans un marché qui a été fermé politiquement et économiquement. Les multinationales qui s'installaient chez nous le faisaient en pensant au marché espagnol. Ceci explique que la mentalité internationale existe peu. Maintenant que nous nous sommes ouverts démocratiquement, que nous avons fait une évolution de décentralisation, que nous sommes finalement où nous devons être — c'est-à-dire dans l'Europe communautaire et

dans le monde occidental — il faut que nous opérions un grand changement dans nos entreprises et que nous nous projetions vers l'extérieur.

Actuellement, nous ouvrons 4 bureaux de représentation de nos entreprises et d'aide à nos industriels : un à Tokyo, un à Bruxelles, un à New York et enfin un à Los Angeles.

L'EUROPE DES REGIONS

Un Conseil des régions s'est créé. Par le passé, l'Europe a surtout eu une politique agricole et une politique d'assistance plus ou moins réussie envers les régions mal développées. La cohésion européenne se fera véritablement par des contacts entre les régions, par des contacts d'innovations technologiques, d'études d'investissements, par des échanges, des synergies.

A ce point de vue, le Conseil des régions est intéressant, et nous avons passé un accord récemment entre plusieurs régions (Rhône-Alpes, Piémont, Styrie, Catalogne et Nord-Angleterre) pour faire des échanges d'innovations technologiques.

La Catalogne a également passé un autre accord (avec la Lombardie, Rhône-Alpes, le Bade-Wurtemberg) qui porte sur la projection extérieure dans le monde américain ou le monde asiatique; nous préparons actuellement une exposition conjointe en Chine communiste.

L'EURO-CONSORTIUM

Il s'agirait de mettre sur pied un instrument juridique qui permettrait à des régions européennes ou à des villes ou à des zones métropolitaines ou un port, bref à des entités qui ont des structures juridiques différentes, de collaborer pour réaliser des grands projets. C'est ainsi que le Ministre italien La Pergola me citait le cas du port de Trieste, qui intéresse non seulement la région qui est autour mais aussi d'autres régions, yougoslaves ou autrichiennes. Le port de New York, par exemple, est géré par une «autorité» formée par trois Etats américains, qui ensemble ont un consortium qui s'occupe de la gestion du port de New York.

La solidarité entre régions et villes européennes se fera si l'on dispose d'un instrument juridique flexible pour des projets d'intérêt commun. La Catalogne, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon peuvent être très intéressés par la construction du tunnel du Puymorens. Ce tunnel est dans l'intérêt de toutes les régions avoisinantes, car plus on est à proximité de villes développées et plus on se développe soi-même. Encore une fois, dans ce cas, il serait pertinent de disposer d'un instrument juridique flexible.